



**CATALOGUE
FORMATIONS
2018-2019**



SOMMAIRE

1 Podologie

BILAN ET DIAGNOSTIC EN PODOLOGIE.....P.4

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DES HYPERCOURBURES UNGUÉALES.....P.8

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE, UN OUTIL EFFICACE AU SERVICE DE VOTRE PRISE EN CHARGE.....P.13

2 Gynécologie

ACCOUCHER EN SALLE DE NAISSANCE PHYSIOLOGIQUE : PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE, OUTILS ET MATÉRIELS.....P.17

PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT: PRÉPARER UNE FEMME, UN COUPLE, À UN ACCOUCHEMENT PHYSIOLOGIQUE ET EUTOCIQUE (EN DEHORS D'UN SUIVI GLOBAL).....P.22

SUITE DE COUCHES : COMMENT GÉRER ET ACCOMPAGNER LE « POST-PARTUM » ?.....P.26

3 Gériatrie

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE.....P.30

L'AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX.....P.34

BIENTRAITANCE DES PERSONNES VULNÉRABLES.....P.38

DÉPRESSION ET RISQUES DE SUICIDE CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE.....P.47

TROUBLES DU COMPORTEMENT (ADOSSÉS À UNE MALADIE D'ALZHEIMER
OU APPARENTÉE) CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE.....P.51

VIE AFFECTIVE ET SEXUALITÉ DE LA PERSONNE ÂGÉE.....P.55

4 Pharmacie

LES ANTICANCÉREUX PER OS À L'OFFICINE.....P.59

5 Formations transversales

PARCOURS THÉRAPEUTIQUE.....P.62

PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET TRAITEMENT DES
SIGNALEMENTS.....P.66

LE SECRET PROFESSIONNEL.....P.71

6 Pédagogie

ENSEIGNER DANS LE SECTEUR MÉDICAL.....P.78

PRÉPARATION AU CONCOURS D'AIDE SOIGNANTE.....P.83

BILAN ET DIAGNOSTIC EN PODOLOGIE

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Optimisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies aiguës et chroniques.



**PODOLOGUES D.E.
ÉTUDIANTS EN DERNIÈRE
ANNÉE DE FORMATION
PODOLOGIE**



22.09.2018
18.05.2019
21.09.2019



1 journée (7 heures)



Bordeaux, au sein de nos locaux



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

3 approches complémentaires : Mécanique, Posturale et Chaïniste.

Le bilan podologique est l'acte majeur dans l'exercice quotidien du podologue. Il détermine le choix thérapeutique.

Suivant sa formation, son expérience, le podologue orientera son approche diagnostique d'un point de vue mécanique, chaîniste ou posturale.

Cette formation aura pour but de maîtriser les bases de ces différents examens et d'élaborer un traitement réfléchi et adapté directement applicable en cabinet.



OBJECTIFS

Le bilan podologique est l'acte majeur dans l'exercice quotidien du podologue.

C'est pourquoi cette formation a pour but de maîtriser et s'approprier les bases des différents examens selon les trois approches : mécanique, posturale et chaîniste.

Le thérapeute pourra ainsi élaborer un traitement réfléchi, adapté à son patient et surtout directement applicable en cabinet.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- 1 QCM de 20 questions pour évaluation des connaissances relatives au programme envoyé en amont et remis à l'issue de la formation)
- Livret de formation
- Bloc note et stylo
- Matériel de podologie pour cours pratiques
- Questionnaire d'évaluation préalable
- Questionnaire de satisfaction post formation



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

A.M.

MATIN

9H00-9H15 - Accueil des participants

- Présentation du séminaire
- Rappel sur la reconnaissance de la compétence de diagnostic des pédicures podologues
- Connaître les démarches de diagnostic, maîtriser le bilan en vue d'une démarche thérapeutique

9H15-10H30 - Rappels anatomiques/biomécaniques

- Les chaînes statiques
- Les chaînes droites
- Les chaînes croisées
- Les mouvements de torsion du tronc par rapport à l'impact sur le membre pelvien

10H30-10H45 - PAUSE

10H45-12H45 - Pathologie Podo

- Anamnèse en podologie
- Les signes pathognomoniques
- Le diagnostic clinique, l'examen clinique en podologie
- Les examens paracliniques
- Les stratégies de la consultation
- Les pathologies en podologie, synthèse, examens cliniques, plan de traitement :
 - Métatarsalgies
 - Talalgies
 - Gonalgies
 - Coxalgies
- Analyse du bilan postural

12H45-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - Présentation et étude des cas cliniques rencontrés en cabinet

- Tests
- Analyse
- Bilan et plan de traitement

16H00- 16H30 - PAUSE

16H30-17H30 - Démonstration et utilisation optimisée du matériel de podologie

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEURS



LAURENT SOUQUE

PODOLOGUE PÉDICURE

EXPÉRIENCES

- **2004 à 2008** : Chargé d'enseignement pour le Diplôme Universitaire de Diabétologie de Bordeaux
- **2004 à 2006** : Chargé d'enseignement pour le DIU d'apprentissage (service du Professeur Barrat)
- **1997 à 2002** : Membre de l'association des Podologues du Sport
- **1997 à 1999** : Chargé d'enseignement pour le Diplôme Universitaire de Kinésithérapie du sport
- **1994 à 2005** : Chargé d'enseignement à l'IMS (Ecole de Pédicurie-Podologie)

OLIVIER DANTRAS



PROFESSEUR D'ANATOMIE

- Master Biologie option anatomie/physiologie
- Master Formation et encadrement des professionnels de santé
- Professeur d'anatomie depuis 2001 ans
- Directeur pédagogique des sciences médicales depuis 2006



BIBLIOGRAPHIE

- Kamina
- Kapandgi
- Les chaînes fasciales de Léopold Busquet



FORMATIONS MÉDICALES
& PARAMÉDICALES

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DES HYPERCOURBURES UNGUÉALES

ORIENTATION / CLASSIFICATION :
Pédicure, Pédicurie, Soins, Orthonyxie



**PÉDICURE-PODOLOGUE D.E.
ÉTUDIANTS EN DERNIÈRE ANNÉE
DE FORMATION**



19.01.2019



1 jour



Bordeaux



275€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les hypercourbures unguéales sont responsables de nombreux maux au niveau des orteils (hyperkératose, kératome etc...).

Suivant sa formation et son expérience, le pédicure-podologue, au cours de sa consultation, pourra proposer au patient une solution aux nombreuses douleurs rencontrées.

Cette formation aura pour but d'identifier les différentes hypercourbures unguéales existantes et maîtriser la réalisation des appareillages en lien avec ces pathologies.



OBJECTIFS

Le soin de pédicurie est un acte incontournable de notre profession.

C'est pourquoi cette formation a pour objectif d'acquérir de nouvelles compétences techniques.

Le thérapeute pourra ainsi élaborer un traitement réfléchi, adapté à son patient et à la pathologie diagnostiquée.



NIVEAU REQUIS

- Pédicure-Podologue D.E.
- Étudiants en dernière année de formation



PROGRAMME

A.M.

MATIN

9h15-10h15 : Rappels anatomiques et des différentes hypercourbures unguéales existantes

10H15 - 10H45 - PAUSE

10h45-12h45 : Présentation du matériel d'orthonyxie et de la méthodologie

12H45-14H - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

14h-17h : Ateliers pratiques

17H - 17H30 - PAUSE

17h30-18h30 : Questions diverses



FORMATEUR



PAUL BRIANT

PÉDICURE-PODOLOGUE D.E.

Diplômé d'État en Pédicurie-Podologie en 2015 - Nantes

- 2017 : Réflexologie plantaire - Luc Fournion
- 2017 : Orthonyxie - Formapod
- 2016 : Orthoplastie - Formapod
- 2016 : Posturologie - CERA
- 2015 : Diplôme d'État pédicure - podologue - Institut Régional de Formation aux métiers de Rééducation et Réadaptation Pays de Loire IFMR



FORMATEUR



PAULINE LAROCHE

PÉDICURE-PODOLOGUE D.E.

Diplômée d'État en Pédicurie-Podologie en 2015 - IKPO Lille

- 2017 : Réflexologie plantaire - Luc Fournion
- 2016 : Formation de confection d'orthèses fonctionnelles (E.Gillard, centre de compétences biomécanique)
- 2015 : Formation de Réflexologie plantaire (Monique Teilliet)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PUBLIC CONCERNÉ :

Cette formation est ouverte à tous les pédicures-podologues souhaitant se former pour accroître leurs compétences dans le domaine des orthonyxies.

ORIENTATION :

Pédicure, Pédicurie, Soins, Orthonyxie



BIBLIOGRAPHIE

DOCTEUR LOUIS ANGEL

Des ongles au point de vue anatomique, physiologique et pathologique, 1868

ERDOGAN FG

A quantitative method for measuring forces applied by nail braces.
Journal on the American Podiatric Medical Association. Vol 101, n°3. May/
June 2011

GRENOT N. ET BOISSIER J.M.

Matériel et produits pour orthonyxies et onychoplasties modernes.
La revue du podologue, n°25, Janvier-Février 2009

**LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE,
UN OUTIL EFFICACE AU SERVICE
DE VOTRE PRISE EN CHARGE
FORMATION CERTIFIANTE**



**PODOLOGUES D.E. ,
KINÉSITHÉRAPEUTES D.E.,
INFIRMIER(E)S D.E.**



PARIS : 1^{ère} Partie 24/25/26 avril 2019
2^{ème} Partie 13/14/15 juin 2019
BORDEAUX : 1^{ère} Partie 19/20/21 septembre 2019
2^{ème} Partie 14/15/16 novembre 2019



Bordeaux / Paris



6 journées (2 sessions de 3 jours)



1050€ (Séminaire 1+2)



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La réflexologie plantaire est une méthode de soins de plus en plus demandée par le patient à son professionnel de santé.

Cette formation certifiante permettra au soignant d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires à la pratique de la réflexologie plantaire en cabinet ou à domicile.

Les stagiaires pourront, au sortir du stage, proposer des séances de réflexologie plantaire à visée thérapeutique ou de mieux-être à leur patientèle.

La part accordée aux exercices pratiques pendant ces 6 journées de formation est importante. Un certificat de praticien en réflexologie plantaire sera remis à chaque stagiaire ayant participé aux 2 sessions.



OBJECTIFS

Cette formation, destinée aux professionnels de santé, a pour objectif de :

- Comprendre comment intégrer dans ses soins la réflexologie plantaire à des fins thérapeutiques et/ou relaxantes.
- Pouvoir diversifier son activité paramédicale en proposant des séances de réflexologie à sa patientèle.
- Apprendre le traitement des différentes zones-réflexes et la construction d'une séance de réflexologie adaptée à la demande du patient.
- Connaître les différents champs d'application possibles en réflexologie ainsi que les accompagnements spécifiques en présence de symptomatologies simples ou complexes.
- Savoir rééquilibrer le système neuro-végétatif par la réflexologie plantaire et pratiquer le drainage lymphatique réflexe podal.



PROGRAMME DE LA SESSION 1

- Présentation générale de la réflexologie plantaire : principes, contre-indications et précautions.
- Apprentissage de la localisation et de la projection sur le pied des différents systèmes corporels.
- Pratique du traitement des zones-réflexes du système respiratoire, de l'appareil locomoteur, des systèmes digestif et urinaire.
- Mise en application d'une séance de réflexologie courte après un soin de pédicurie, de kinésithérapie ou infirmier.
- Déroulement d'une séance complète de réflexologie en présence d'une symptomatologie simple.
- Présentation du plan de séance type et de la fiche clinique en réflexologie.

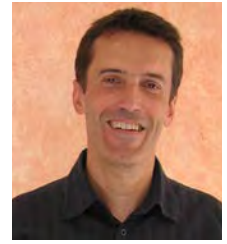


PROGRAMME DE LA SESSION 2

- Révisions pratiques de la session 1.
- Pratique du traitement des zones-réflexes des systèmes endocrinien, immunitaire et sensoriel.
- Apprentissage et mise en application du drainage lymphatique réflexe podal.
- Manipulations pour le rééquilibrage du système neuro-végétatif par la réflexologie plantaire
- Champs d'application possibles et accompagnements spécifiques en réflexologie.
- Déroulement d'une séance complète de réflexologie en présence d'une symptomatologie complexe.
- Remise du certificat.



FORMATEUR



LUC FOURNION

RÉFLEXOLOGUE/SPÉCIALISTE DE LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

COMPÉTENCES

- **Directeur et formateur** depuis 15 ans d'un Centre de Formation en Réflexologie Plantaire à Charbonnières-Les-Bains près de Lyon.
- **Co-auteur** du livre "*Comprendre et pratiquer la Réflexologie*" aux Editions Dunod InterEditions.

EXPÉRIENCES

- **Formateur-Consultant** auprès des professionnels de santé depuis 2003
- **Exercice libéral** en cabinet de réflexologie depuis 2001



BIBLIOGRAPHIE

- "*Comprendre et pratiquer la Réflexologie*" aux Editions Dunod InterEditions, auteur : Luc Fournion / Bernard Durand.

ACCOUCHER EN SALLE DE NAISSANCE PHYSIOLOGIQUE : PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE, OUTILS ET MATÉRIELS



**SAGES FEMMES D.E.
LIBÉRALE/INTRA**



18.10.2019 ou à définir



Bordeaux, au sein de nos locaux
ou au sein de votre établissement



2 journées (2 x 7 heures)



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La sage-femme doit savoir rester dans l'ombre et/ou dans la lumière. Elle doit savoir se positionner au bon endroit, au bon moment, et surtout savoir se retirer quand il faut.

C'est ce positionnement professionnel qui sera présenté lors de ce séminaire. Pour cela Isabelle Dumon reviendra sur les étapes clé de la prise en charge, présentera les outils et le matériel indispensable pour assurer un accouchement physiologique optimal.



OBJECTIFS

L'objectif de ce séminaire est d'apporter aux jeunes praticiennes les techniques de prise en charge de la patiente souhaitant accoucher en salle de naissance physiologique. Les participants pourront bénéficier du savoir-faire d'Isabelle Dumon en termes de prise en charge, d'utilisation des outils et matériels permettant un encadrement global de la patiente.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- 1 QCM de 20 questions pour évaluation des connaissances relatives au programme envoyé en amont et remis à l'issue de la formation
- Livret de formation
- Bloc note et stylo
- Questionnaire d'évaluation préalable
- Questionnaire de satisfaction post formation



PROGRAMME DU JOUR 1

A.M.

MATIN

Définition de l'accouchement physiologique Intégration de l'accouchement physiologique dans l'établissement médical :

Gestion des différences :

- Liberté du corps et des choix des parents
- Identification et acceptation des modifications corporelles
- Identification et acceptation des évolutions émotionnelles
- Particularités du suivi médical
- Définition des limites acceptables
- Mise en place de la relation entre la sage-femme et la parturiente

12H30-14H - DÉJEUNER

Développement des points de la matinée Contraintes et assistance à la parturiente et au père :

- Pour l'équipe médicale et son organisation (une SF pour une parturiente...) et le médecin référent
- Calendrier des rencontres, consultations et examens
- Lieu prévu pour les consultations, la préparation et l'accouchement
- Contraintes matérielles
- Mode d'utilisation des outils

Partage réflexif et questions

P.M.

APRÈS-MIDI



PROGRAMME DU JOUR 2

A.M.

MATIN

Les fondamentaux pour installer la confiance nécessaire :

- La 1ère rencontre avec la parturiente et son compagnon
- Exemples concrets à partir de cas réels
- Les difficultés rencontrées
- Les obstacles au physiologique
- L'organisation et la mise en place du suivi ultérieur, constitution du dossier « physio »
- La 1ère préparation, 4ème mois

12H30-14H - DÉJEUNER

La préparation individualisée :

- Organisation des séances
- Le matériel utile et nécessaire
- Le bassin maternel et le travail sur le corps (poupée, bassin) le chemin du bébé et de la maman
- La relaxation, outils et supports
- Formation à la relaxation et à l'appropriation de la méthode par la SF
- Les aides utiles (homéopathie, HE, etc...)

L'accouchement, à partir des expériences vécues par la formatrice :

- Les premiers signes, moment de l'arrivée à la maternité
- Validation du physiologique tout au long de l'accouchement
- Transmission et appropriation du dossier « physio »
- Gestion de la douleur, des contractions, de la pudeur du compagnon
- Les postures, les positions et l'utilisation du matériel.

Partage réflexif et questions

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



ISABELLE DUMON

SAGE-FEMME

- **1979** : Diplômée de l'Ecole de POISSY (1^{ère} promotion de cette école)
- **2011** : Installation en cabinet libéral afin de pouvoir exercer à la Maison de Naissance Arc en Ciel à Lormont, près de Bordeaux.
- **Aujourd'hui** : elle souhaite pouvoir transmettre ses compétences et le fruit de son expérience en vue d'unir les savoirs traditionnels et les innovations les plus récentes



BIBLIOGRAPHIE

- *La maternité et les Sages Femmes*
- *Homéopathie infantile pratique*
- *Guide pratique de clinique périnatale*
- *Mécanique et techniques obstétricales*
- *L'aromathérapie et la grossesse*
- *L'induction hypnotique dans la prise en charge de la maternité*
- *Venir au monde : les rituels de la naissance au Maroc, approche anthropologique.*



FORMATIONS MÉDICALES
& PARAMÉDICALES

PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT : PRÉPARER UNE FEMME, UN COUPLE, À UN ACCOUCHEMENT PHYSIOLOGIQUE ET EUTOCIQUE (EN DEHORS D'UN SUIVI GLOBAL)

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Orientation N°6 : la grossesse et la parturition,
prise en charge pharmacologique et non
pharmacologique.



**SAGES FEMMES D.E.
ÉTUDIANTES EN DERNIÈRE
ANNÉE DE CURSUS S.F.**



20.04.2019 ou à définir



Bordeaux ou service Hospitalier



2 jours (14h)



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

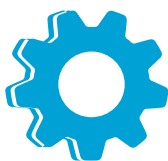
Isabelle Dumon, forte de 30 années d'expérience dans la prise en charge de la femme et du couple lors de l'accouchement physiologique va présenter les points forts de cet accompagnement.

Celui-ci passe par une capacité et des techniques d'écoute de la femme et du couple mais aussi par la mise en confiance et l'accompagnement dans le lâcher-prise. Enfin le bébé sera repositionné en tant qu'acteur durant la période de la grossesse mais aussi pendant toute la durée de la naissance.



OBJECTIFS

- Apprendre à diriger les séances
- Apprendre à respecter les croyances
- Apprendre à donner confiance, à guider vers le lâcher-prise
- Apprendre aux parents le rôle actif du bébé pendant la grossesse et durant la naissance



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- 1 QCM de 20 questions pour évaluation des connaissances relatives au programme envoyé en amont et remis à l'issue de la formation)
- Livret de formation
- Bloc note et stylo
- Questionnaire de satisfaction post formation



PROGRAMME

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - Analyse

- Analyse des gestes, des corps et des silences

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-12H30 - Respecter les croyances

- Respecter les croyances, amener à la confiance en elle et en l'équipe obstétricale

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-15H30 - Ouvrir le cœur et la conscience

- Ouvrir le cœur et la conscience des parents au rôle actif du bébé

15H30- 15H45 - PAUSE

15H45-16H30 - Aider

- Aider à trouver la force, le courage et l'acceptation

16H30-17H30 - Conclusion

- Discussions et partages

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



ISABELLE DUMON

SAGE-FEMME

- **1979** : Diplômée de l'Ecole de POISSY (1^{ère} promotion de cette école)
- **2011** : Installation en cabinet libéral afin de pouvoir exercer à la Maison de Naissance Arc en Ciel à Lormont, près de Bordeaux.
- **Aujourd'hui** : elle souhaite pouvoir transmettre ses compétences et le fruit de son expérience en vue d'unir les savoirs traditionnels et les innovations les plus récentes



BIBLIOGRAPHIE

- *La maternité et les Sages Femmes*
- *Homéopathie infantile pratique*
- *Guide pratique de clinique périnatale*
- *Mécanique et techniques obstétricales*
- *L'aromathérapie et la grossesse*
- *L'induction hypnotique dans la prise en charge de la maternité*
- *Venir au monde : les rituels de la naissance au Maroc, approche anthropologique.*

SUITE DE COUCHES : COMMENT GÉRER ET ACCOMPAGNER LE « POST-PARTUM » ?

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Orientation N°7 : Éducation et rééducation dans le cadre de la prise en charge des troubles pelvi-périnéaux de la femme.



**SAGES FEMMES LIBÉRALES,
TOUT SERVICE MATERNITÉ
CHU/CHR ET MAISON DE
L'ENFANCE**



16.03.2019 ou à définir



Au sein de nos locaux ou dans votre institution



1 journée



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le post-partum représente une étape clé de la parentalité.

Isabelle Dumon a, pendant 30 ans suivi et accompagné les femmes et les couples dans cette période parfois complexe.

Sa conférence sera articulée autour de l'encadrement de la sortie précoce, la mise en place d'un allaitement optimal, la prise en charge des douleurs et enfin le diagnostique et le suivi des difficultés émotionnelles liées à cet événement.



OBJECTIFS

- Initier et conduire le bon déroulement d'un allaitement naturel
- Soulager les douleurs du post-partum
- Diagnostiquer et prendre en charge les difficultés émotionnelles parentales



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- 1 QCM de 20 questions pour évaluation des connaissances relatives au programme envoyé en amont et remis à l'issue de la formation
- Livret de formation
- Bloc note et stylo
- Questionnaire de satisfaction post formation



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - La sortie

- Comment gérer cette étape ?

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-12H30 - L' allaitement

- L'allaitement et son accompagnement
- Aspect technique et psychologique

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - La prise en charge

- Les types de douleurs et leurs origines
- Prise en charge et accompagnement

16H00-16H15 - PAUSE

16H15-17H00 - La gestion

- La gestion des difficultés émotionnelles parentales
- La nouvelle famille
- Le retour à la maison

17H00-18H00 - Partage

- Partage des expériences, questions et débats

P.M.
APRÈS-MIDI



FORMATEUR



ISABELLE DUMON

SAGE-FEMME

- **1979** : Diplômée de l'Ecole de POISSY (1^{ère} promotion de cette école)
- **2011** : Installation en cabinet libéral afin de pouvoir exercer à la Maison de Naissance Arc en Ciel à Lormont, près de Bordeaux.
- **Aujourd'hui** : elle souhaite pouvoir transmettre ses compétences et le fruit de son expérience en vue d'unir les savoirs traditionnels et les innovations les plus récentes



BIBLIOGRAPHIE

- *La maternité et les Sages Femmes*
- *Homéopathie infantile pratique*
- *Guide pratique de clinique périnatale*
- *Mécanique et techniques obstétricales*
- *L'aromathérapie et la grossesse*
- *L'induction hypnotique dans la prise en charge de la maternité*
- *Venir au monde : les rituels de la naissance au Maroc, approche anthropologique.*

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

ORIENTATION / CLASSIFICATION :
Soins palliatifs et orientation palliative



**AIDES-SOIGNANTS, AUXILIAIRES DE VIE,
INFIRMIERS, MÉDECINS, TOUS SOIGNANTS
EN INSTITUTION OU À DOMICILE**



À définir



Au sein de votre établissement



2 journées



Merci de nous contacter pour le prix
de la formation



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- La mort, la fin de la vie sont des tabous sociaux. Les représentations que nous en avons sont souvent liées à des affects négatifs.
- Le professionnel de santé peut se sentir désemparé, pris dans une dynamique très chargée émotionnellement : Que dire ? Que faire ?
- Cette formation propose de mieux connaître les enjeux psychiques engagés pour mieux les comprendre afin de pouvoir faire face avec plus de sérénité et d'assurance.
- Comment accompagner le patient et son entourage dans ce moment de vie si particulier sera au coeur du propos.



OBJECTIFS

- Permettre au personnel soignant en relation avec des personnes proches de la mort de mieux appréhender la fin de vie.
- Mieux comprendre les problèmes posés par la souffrance physique et psychique.
- Développer des attitudes professionnelles plus humaines.
- Acquérir des moyens relationnels pour savoir quoi dire et comment le dire dans les situations délicates



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Brain-storming et méthode des "post-it"
- Apports théoriques
- Échanges d'expériences pratiques
- Mises en situation
- Exercices divers permettant de faire émerger la trame des processus psychiques en question



PROGRAMME JOUR 1

A.M.

MATIN

9H00-10H30 : Représentations de la mort

- Fin de vie et croyances associées
- Définition de mort, fin de vie

10H30-12H30 : Quels dispositifs?

- Soins palliatifs
- H.A.D.
- Loi Léonetti

P.M.

APRÈS-MIDI

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-15H30 : Les symptômes d'inconfort

- Les repérer
- Comment y répondre : soins de confort, techniques douces



PROGRAMME JOUR 2

A.M.

MATIN

9H00-10H30 : Les processus psychiques

- Fin de vie et croyances associées
- Définition de mort, fin de vie

10H30-12H30 : Quels dispositifs?

- Soins palliatifs
- H.A.D.
- Loi Léonetti

P.M.

APRÈS-MIDI

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 : Communication avec les personnes en fin de vie

- La relation d'aide
- Techniques d'écoute compréhensive
- Gérer les interactions psycho-affectives
- Communiquer avec la personne aidée, sa famille et ses proches



FORMATEUR



SYLVIE COUDERC-LEVRIER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - PSYCHO-GÉRONTOLOGUE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE/FORMATRICE

- **Depuis 2003** : Formatrice auprès professionnels secteur santé/social
 - **Depuis 2007** : Animation Groupe d'Analyse de Pratique Professionnelle (soignants institutionnels, soignants à domicile, travailleurs sociaux)
 - **2009-2011** : Formatrice IFAS St Antoine
 - **Depuis 2006** : Psychologue libéral
 - **2003-2009** : Psychologue en E.H.P.A.D.
-



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

L'AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

ORIENTATION / CLASSIFICATION :
Psycho-gérontologie



**AIDES SOIGNANTES, AUXILIAIRE DE VIE À
DOMICILE, ASG, AMP**



30.03.2019
ou à définir



Bordeaux, au sein de nos locaux
ou au sein de votre établissement



1 jour



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les aidants familiaux font partie intégrante du parcours de soin de la personne âgée à domicile ou en institution.

Le but de cette journée de formation est de présenter aux professionnels de santé tous les bouleversements (familiale, sociale, professionnelle etc...), lorsqu'un proche devient un aidant.

Quelle place les professionnels ont à jouer dans la relation aidant-aidé ?

Enfin il sera étudié l'aide directe qu'ils peuvent apporter aux aidants et ainsi contribuer à une amélioration de leur qualité de vie.



OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels du soin de mieux comprendre qui sont les aidants familiaux et quels rôles ils s'attribuent
- Prendre conscience de l'impact du « statut d'aidant » dans les relations familiales
- Comprendre comment l'aidant doit s'insérer dans le parcours de soin et comment ses questionnements doivent être prises en compte par les professionnels



NIVEAU REQUIS

Professionnels soignants diplômés et en exercice à domicile ou en institution



PROGRAMME

A.M.

MATIN

9h00 - 9h15 : Accueil

9h15 - 10h45 :

- BRAINSTORMING
- Chiffres clefs et définition

10H45 - 11H : PAUSE

11h00 - 12h30 :

- Explication du rôle de l'aidant au sein de la dynamique familiale
- Place de l'aidant dans le parcours de soins

12H30 - 14H00 : DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

14h00 - 15h45 :

- Le paradoxe : la réticence des aidants à vouloir recourir aux aides
- Les facteurs d'épuisement des aidants

15H45 - 16H : PAUSE

16h00 - 17h30 :

- Les solutions d'aides aux aidants (EHPAD + domicile)
- Témoignages vidéos



FORMATEUR



VALENTIN EMERIC

NEUROPSYCHOLOGUE

Psychologie Clinique spécialité neuropsychologie

- MASTER 2 de Neuropsychologie clinique
- DU de Sciences neuropsychologiques
- Neuropsychologue en EHPAD
- Formateur au CNFPT Aquitaine et à l'APDHES
- Intervenant à l'IFAS Pierre Veaux



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PUBLIC CONCERNÉ :

- Aides soignantes
- Auxiliaires de vie à domicile
- AMP
- ASG

ORIENTATION :

Psychogérontologie



BIBLIOGRAPHIE

France Alzheimer

**BIENTRAITANCE DES
PERSONNES VULNÉRABLES****ORIENTATION / CLASSIFICATION :**

Orientation n°11 : Repérage de la maltraitance et de la violence (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, violences faites aux femmes) et conduite à tenir



**PERSONNEL TRAVAILLANT
AUPRÈS DES PERSONNES
VULNÉRABLES**



À définir



Au sein de votre établissement



3 journées



390€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le programme proposé ci-après se déroulera sur 3 journées : 2 seront animées par Sylvie COUDERC-LEVRIER (psycho-gérontologue), 1 par Caroline VENGUD (juriste).

L'objectif principal est de permettre aux professionnels de santé intervenant auprès de personnes âgées dépendantes et/ou handicapées de recueillir toute l'information nécessaire pour nourrir une réflexion autour des deux concepts "maltraitance" et "bienveillance". Ce afin de pouvoir ensemble accéder à une pratique professionnelle de qualité au sein de l'établissement concerné.

La lutte contre la maltraitance est devenue un enjeu professionnel et social fondamental. Pour optimiser les pratiques professionnelles, et accompagner les établissements sanitaires et médicosociaux, dans le respect de la personne vulnérable, dans sa dignité, la connaissance des mécanismes juridiques semble essentielle. Le droit loin de scléroser les pratiques, sert de levier pour amorcer une réflexion sur la prise en charge respectueuse et bienveillante des usagers et idéalement les protéger.



OBJECTIFS

- Définir la maltraitance et la personne vulnérable
- Qualifier le droit compétent dans la prise en charge de la maltraitance
- Connaître les différents tribunaux compétents selon les infractions commises
- Savoir distinguer les infractions volontaires des infractions involontaires et en mesurer leurs conséquences
- Réfléchir sur le passage à l'acte et en identifier les mécanismes
- Connaître le secret professionnel et ses limites
- Identifier les différents interlocuteurs intervenants dans la protection des victimes
- Evaluer une situation de risque et maîtriser la démarche du signalement
- Définir des outils de bienveillance



PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - Introduction au droit

- Réflexions autour du passage à l'acte (droit public, droit pénal et droit privé)

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-11H30 - Définition de la maltraitance (physique et morale) en France et en Europe.

11H30-12H30 - Travail sur le cadre juridique entourant la maltraitance

- L'instruction ministérielle du 22 mars 2007, la circulaire du 23 Juillet 2010 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance et celle du 20 février 2014

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-14H30 - Les recommandations de la ANESM

14H30-15H30 - La loi HPST du 21 Juillet 2009 et le rôle des ARS

15H30-15H45 - PAUSE

15H45-16H30 - Le secret professionnel :

- Entre l'obligation de se taire et le devoir de signaler

16H30-17H00 - Le secret partagé

17H00-17H30 - Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement

APRÈS-MIDI

P.M.



PROGRAMME DE LA DEUXIÈME JOURNÉE

A.M.

MATIN

8H30-10H30 - Clarifier les concepts

- Maltraitance / Bientraitance
- Autonomie, dépendance
- Questions éthiques posées par ces concepts
- Introduction à la notion psychologique de vulnérabilité

Quelques données épidémiologiques

10H30-10H45 - PAUSE

10H45-12H30 - Les différentes formes de maltraitance

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-15H30 - Analyse de pratiques professionnelles concrètes

- Les facteurs de risques
- Les lieux et occasions de maltraitance
- Profil des victimes

Facteurs de risque-Les lieux et occasions de maltraitance.

15H30-15H45 - PAUSE

15H45-17H30 - Profil des victimes. Quels sont les signes qui doivent alerter ?

P.M.

APRÈS-MIDI



PROGRAMME DE LA TROISIÈME JOURNÉE

A.M.

MATIN

8H30-10H30 - Agir pour une prise en charge bienveillante

- Démarche de projet individualisé
- Repérer les conduites à risque, les prévenir.
- Technique de relation d'aide

10H30-10H45 - PAUSE

10H45-12H30 - Rôle des institutions et des professionnels pour respecter les droits des personnes âgées dépendantes

- Place des soignants
- Place des aidants familiaux

12H30-14H00 - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

14H00-17H30 - Les aspects juridiques

- Droits fondamentaux de l'Homme : dignité, respect, liberté, atteinte à l'intégrité de la personne
- Textes législatifs relatifs aux droits des usagers
- Responsabilité et obligation des professionnels en charge de personne vulnérable
- La question du signalement : devoir, obligation et conséquences



FORMATEUR



CAROLINE VENGUD

JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA SANTÉ

COMPÉTENCES

Formatrice en Droit depuis 20 ans, principalement dans les Hôpitaux, la Fonction Publique Territoriale, le Ministère de l'Intérieur, l'Association des Paralysés de France, IRTS, IFSI, Ecole des Cadres.

Formations ciblées principalement sur la responsabilité en institution, le secret professionnel, l'enfance en danger, la bientraitance, les violences conjugales, le droit de la famille, le droit des usagers et les devoirs des professionnels en institution médico-sociale, loi du 4 mars 2002, loi du 2 janvier 2002, handicap et sexualité, les violences éducatives, droit pénal général et spécial, les mesures de protection des majeurs protégés, la fin de vie.

DIPLÔMES

DEA droit pénal et criminologie (délinquance juvénile). Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mémoire sur la liberté surveillée.

Assesseur au tribunal pour enfants : nomination par arrêté ministériel depuis le 20 novembre 1995

EXPÉRIENCES

2017 : Le secret professionnel (institut des jeunes sourds). Bourg la reine (92) ; Facebook et le secret professionnel des fonctionnaires, CNFPT. Dax (40) ;

2016 : La fessée : subie ou choisie ? les violences éducatives, CNFPT.

Bordeaux (33) ; Le projet institutionnel au regard du droit : consenti ou subi ? UNESCO, Paris ;

2015 : Les mineurs et la loi (association le Prado). 2015 Bordeaux (33) ;

Les écrits professionnels en psychiatrie, Hôpital Charles Perrens, Bordeaux (33)

2012 : Vie intime, sexualité, et situation de handicap : juridiquement correct ? IRTS 2012, Bordeaux (33) ; Existe-t'il un droit à la sexualité ? SORNEST, Dijon (21) ;

2007 : Les enjeux de l'information préoccupante dans la loi du 5 mars 2007 (association rénovation) 2007. Bordeaux (33) ;

2002 : Responsabilité du pharmacien en hôpital psychiatrique, Cadillac (33) ;

1998 : La responsabilité médicale, Langon (33) ;



FORMATEUR



SYLVIE COUDERC-LEVRIER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - PSYCHO-GÉRONTOLOGUE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE/FORMATRICE

- **Depuis 2003** : Formatrice auprès professionnels secteur santé/ social
 - **Depuis 2007** : Animation Groupe d'Analyse de Pratique Professionnelle (soignants institutionnels, soignants à domicile, travailleurs sociaux)
 - **2009-2011** : Formatrice IFAS St Antoine
 - **Depuis 2006** : Psychologue libéral
 - **2003-2009** : Psychologue en E.H.P.A.D.
-



BIBLIOGRAPHIE

- Recommandation de L'ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et médico-sociaux), la bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre, 2008.
- Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante, 1997.
- Circulaire du 22 mars 2007 : instruction ministérielle relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance.
- Loi HPST et le rôle des ARS dans la lutte contre la maltraitance 21 juillet 2009.
- Circulaire du 23 juillet 2010 relative au renforcement de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées et au développement de la bientraitance dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS.
- Circulaire du 15 décembre 2000 relative à la prévention et à l'accompagnement des situations de violence.
- Circulaire du 12 juillet 2011 relative au renforcement de la lutte contre la maltraitance, au développement de la bientraitance.
- Bientraitance dans les établissements de santé et en EHPAD : guide de la HAS et de la fédération des organismes régionaux et territoriaux pour l'amélioration des pratiques et des organisations de santé (FORAP) du 24 octobre 2012, le déploiement de la bientraitance.
- Gestion des risques de maltraitance en établissement, ministère de la santé et des solidarités.
- Gouv.fr (Modèles de lettres pour le signalement de la maltraitance et comment signaler).
- Cour de cassation : www.courdecassation.fr
- Textes de références : art.226-13 et 14 sur le secret professionnel et ses limites (devoir de dénonciation).
- Violence et Homicides volontaires et involontaires : art.223-6, 226-6, 226-7 , 226-10, 226-19 et suivants du code pénal.
- Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.
- Maltraitance en établissement : conséquences pour le salarié dénonciateur ou auteur ASH, 2 juillet 2002.
- La participation des usagers : une révolution qui tarde ASH, 24 août 2016.



BIBLIOGRAPHIE

- Maison de retraite et responsabilité cour de cassation 15 décembre 2011 (violence).
- Modification de la prescription par une auxiliaire de vie CAA Nantes, 7 décembre 2012.
- Licenciement d'une aide soignante pour maltraitance CAA Paris, décembre 2012, droit déontologie et soins 2013.
- Non dénonciation de mauvais traitement sur personne vulnérables, Bertant Milleville Droit déontologie et soins 2011.
- Maltraitance, secret dénonciation et assistance Stephen Duval, droit déontologie et soins.
- Le soucis des autres (care), Sciences Humaines, décembre 2006.

DÉPRESSION ET RISQUES DE SUICIDE CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Repérage et prise en charge des patients âgés en risques de perte d'autonomie



**AIDES-SOIGNANTS, AUXILIAIRES DE VIE,
INFIRMIERS, MÉDECINS, TOUS SOIGNANTS
EN INSTITUTION OU À DOMICILE**



À définir



Au sein de votre établissement



2 journées



250 euros



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La dépression est une pathologie certainement sous-diagnostiquée chez les personnes âgées en raison des représentations que nous avons de la vieillesse et de sa cohorte de transformations physique et psychique. Le risque de suicide ne doit jamais être sous-estimé dans le cadre d'un syndrome dépressif. Tout soignant gravitant dans le sillage de ces patients peut apprendre à en reconnaître les signes. Il s'agira aussi de comprendre la pathologie pour ajuster le mode relationnel adéquat du professionnel.



OBJECTIFS

- Reconnaître les signes de dépression
- Apprécier le risque suicidaire
- Accompagner le patient dépressif
- Connaître les outils d'évaluation diagnostique



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Présentation de patients sur vidéo
- Exercices en sous-groupe et débat en groupe complet
- Apport d'éléments théoriques
- Analyse de situations professionnelles
- Études de cas



PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

A.M.

MATIN

9H00-10H15 - Épidémiologie

10H15-12H30 - Description du processus du vieillissement

- Aspects physiques
- Aspects psychologiques
- Dépression et maladies somatiques du sujet âgé

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - Tableaux cliniques de la dépression :

- Critères du DSM 5
- Les différentes formes cliniques de la dépression (délirante, hostile, masquée, avec plainte amnésique etc.)
- Diagnostic différentiel chez l'âgé

P.M.

APRÈS-MIDI



PROGRAMME DE LA DEUXIÈME JOURNÉE

A.M.

MATIN

9H00-10H30 - Dépistage de la dépression du sujet âgé :

- Les signes cliniques
- Quelques outils pour les institutions (services hospitaliers, E.H.P.A.D.)

10H30-12H30 - Thérapeutiques de la dépression et utilisation chez les sujets âgés

- Diminuer les symptômes
- Améliorer la qualité de vie
- Diminuer le risque de suicide

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - Autres types de prise en charge

- Stratégies psychosociales
- Prises en charge psychothérapeutiques

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



SYLVIE COUDERC-LEVRIER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - PSYCHO-GÉRONTOLOGUE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE/FORMATRICE

- **Depuis 2003** : Formatrice auprès professionnels secteur santé/ social
 - **Depuis 2007** : Animation Groupe d'Analyse de Pratique Professionnelle (soignants institutionnels, soignants à domicile, travailleurs sociaux)
 - **2009-2011** : Formatrice IFAS St Antoine
 - **Depuis 2006** : Psychologue libéral
 - **2003-2009** : Psychologue en E.H.P.A.D.
-

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT (ADOSSÉS À UNE MALADIE D'ALZHEIMER OU APPARENTÉE) CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Évaluation multidimensionnelle des patients atteints d'une maladie neuro-dégénérative



**AIDES-SOIGNANTS, AUXILIAIRES DE VIE,
INFIRMIERS, MÉDECINS, TOUS SOIGNANTS
EN INSTITUTION OU À DOMICILE**



À définir



3 journées



Au sein de votre institution



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les pathologies démentielles troublent la cognition (la mémoire, le langage, les savoir-faire, les capacités de reconnaissance) et invalident ainsi les capacités de jugement et d'adaptation. Ainsi, le patient présente des comportements inattendus, déstabilisant, inadéquats, dangereux parfois (idées délirantes, agressivité, déambulation...).

Bien accompagner ces personnes dans les soins tout en préservant une relation de bonne qualité suppose de connaître la genèse de ces troubles du comportement et les techniques de communication efficaces. C'est ce que propose cette formation faite d'apports théoriques, d'exercices à partir de vidéo, et de jeux de rôles.



OBJECTIFS

- Définir ce qu'est un trouble du comportement
- Comprendre leur genèse
- Analyser le contexte d'apparition
- Comment adapter sa pratique professionnelle ?
- Comprendre les comportements agressifs et apprendre à les gérer



BASES PÉDAGOGIQUES

- Permettre au maximum les échanges d'expérience et de ressenti entre les différents stagiaires
- Débat et exercices à partir de vidéos présentant des patients dont le comportement est troublé
- Nombreux travaux en petit groupe sous forme de réflexion et/ou de "jeux"
- Rester au plus près du vécu sur le terrain
- Mise en lien systématique des apports théoriques et d'une application empirique



PROGRAMME

- Programme réparti sur 3 jours de 9h00 à 16h00

1 - Qu'appelle-t-on un trouble du comportement :

- Définition
- Description de 12 troubles principaux

2 - La personne présentant des troubles du comportement

- Comment communiquer avec elle ?
- Comment gérer les différents troubles du comportement ?
 - La déambulation
 - Les idées délirantes
 - La désorientation spatio-temporelle
 - Les troubles amnésiques
 - Les comportements d'agitation et d'agressivité

3 - Genèse des comportements agressifs

- Dans la vie quotidienne
- Dans le cadre d'addictions
- Dans un contexte de démence

4 - Gestion des comportements agressifs

- Analyse de la prise en charge
- Mises en situations concrètes à partir de l'expérience professionnelle de chacun.



FORMATEUR



SYLVIE COUDERC-LEVRIER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - PSYCHO-GÉRONTOLOGUE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE/FORMATRICE

- **Depuis 2003** : Formatrice auprès professionnels secteur santé/ social
 - **Depuis 2007** : Animation Groupe d'Analyse de Pratique Professionnelle (soignants institutionnels, soignants à domicile, travailleurs sociaux)
 - **2009-2011** : Formatrice IFAS St Antoine
 - **Depuis 2006** : Psychologue libéral
 - **2003-2009** : Psychologue en E.H.P.A.D.
-

VIE AFFECTIVE ET SEXUALITÉ DE LA PERSONNE ÂGÉE

ORIENTATION / CLASSIFICATION :
Psycho-gérontologie



**AIDES SOIGNANTES, AUXILIAIRES DE VIE
À DOMICILE, AMP, ASG**



20.09.2019



Bordeaux, au sein de nos locaux



1 jour



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Journée de réflexion autour de l'accompagnement à domicile et en institution des personnes âgées fragilisées, notamment autour du respect et de la compréhension de leur vie affective et émotionnelle. Développement et présentation de concepts sur la sexualité vieillissante dans ses changements physiologiques et psychologiques.

Apporter une aide aux professionnels de la santé sur leur rôle à jouer et la posture à adopter autour de cette problématique.



OBJECTIFS

- Apporter des connaissances sur l'évolution de la vie affective et sexuelle avec le vieillissement.
- Travailler sur les idées reçues concernant la sexualité et le vieillissement
- Apporter des connaissances sur les troubles du comportement possibles (désinhibition et comportement inconvenants...) dans certaines pathologies neurodégénératives.
- Savoir transmettre les informations concernant ces problématiques.
- Être capable d'avoir un positionnement professionnel face à une situation faisant émerger l'expression sexuelle chez la personne âgée.



NIVEAU REQUIS

Professionnels para-médicaux diplômés intervenant auprès des personnes âgées en instituts ou à domicile



PROGRAMME

A.M.

MATIN

- Brainstorming sur l'évolution de la vie affective et de la sexualité au fil de la vie
- Identification des représentations sociales et stéréotypes négatifs sur la sexualité et le vieillissement
- Définition de la sexualité
- Facteurs influençant la sexualité (différence hommes/femmes, culture, autonomie...)

PAUSE - 15 MIN

- La sexualité psychique : l'attachement à l'autre et la relation de couple
- Apports sur la prise en charge et la compréhension des pathologies pouvant entraîner des comportements sexuels désinhibés, perturbés (gestes et attitudes déplacées envers les professionnels ou entre les résidents) dans les démences, troubles psychiques...

12H00 - 13H30 : DÉJEUNER

13h30 - 15h30 :

- La question de la sexualité en établissement médico-social
- Place et rôle des soignants (l'éthique professionnelle dans le cadre de la sexualité de personnes fragilisées) : comment accompagner, protéger et se protéger

15H30 - 15H45 - PAUSE

15h45 - 17h30 :

- Adopter un positionnement professionnel dans le respect de l'intimité des personnes en institution et à domicile
- Les difficultés rencontrées (échanges autour des vécus professionnels)

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



VALENTIN EMERIC

NEUROPSYCHOLOGUE

Psychologie Clinique spécialité neuropsychologie

- MASTER 2 de Neuropsychologie clinique
- DU de Sciences neuropsychologiques
- Neuropsychologue en EHPAD
- Formateur au CNFPT Aquitaine et à l'APDHES
- Intervenant à l'IFAS Pierre Veaux



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PUBLIC CONCERNÉ :

- Aides soignantes
- Auxiliaires de vie à domicile
- AMP
- ASG

ORIENTATION :

Psychogérontologie



BIBLIOGRAPHIE

France Alzheimer



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

LES ANTICANCÉREUX PER OS À L'OFFICINE

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Orientation N°2 : Les nouveaux médicaments
Orientation N°8 : Rôle du pharmacien dans la prise
en charge des patients sous anticancéreux



**PHARMACIENS D'OFFICINE
& MÉDECINS GÉNÉRALISTES**



21.03.2019

16.05.2019

10.10.2019



de 19h à 22h (3 heures)



Bordeaux, au sein de nos locaux



90€



OBJECTIFS

Parfaire ses connaissances dans le domaine des anticancéreux délivrés en officine et permettre un accompagnement plus ciblé des patients sous traitement.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- PPT
- Livret pédagogique
- Fiche d'information patient
- Fiche professionnel de santé
- Utilisation de la messagerie sécurisée
- QCM envoyé aux participants permettant d'évaluer les prérequis
- QCM post formation permettant d'évaluer l'intégration des connaissances et leurs mises en application.



PROGRAMME

- Mécanismes impliqués dans la cancérogenèse
- Cibles thérapeutiques et molécules développées (-inib & -mab)

Approche par pathologie :

- Anti BCR/ABL & LMC
- Mélanome et anti BRAF
- Cancer du rein et anti EGFR
- Autres molécules
- Partages et discussions



FORMATEUR

STEPHANE PEDEBOSCQ

CHEF DE SERVICE

Service Pharmacie Hôpital Saint André CHU Bordeaux

PARCOURS THÉRAPEUTIQUE

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Orientation N°4 : Démarches de prévention, de dépistage, annoncer et entrer dans le parcours de soin, organisation du parcours de santé, thérapies orales...



**MÉDECINS, KINÉSITHÉ-
RAPEUTES, PODOLOGUES,
SAGES FEMMES**



05.04.2019 / 11.10.2019
À définir



Bordeaux, au sein de nos locaux.
Dans votre établissement.



2 jours (14h)



370€



OBJECTIFS

- Identifier son rôle dans la démarche éducative
- Préciser les étapes de la démarche éducative
- Déchiffrer dans le discours d'un patient comment ce dernier intègre sa maladie dans sa vie (aspects psychologiques)
- Repérer les étapes du changement
- Identifier les composantes d'un entretien éducatif
- Se familiariser avec les outils de l'écoute active
- Exercer son aptitude à mener un entretien et définir les objectifs en relation avec le patient



NIVEAU REQUIS

- Médecins
- Kinésithérapeutes
- Podologues
- Sages Femmes



PROGRAMME JOUR 1

A.M.

MATIN

Accueil - présentation
Présentation des objectifs de la formation
Finalité de l'ETP : Clarification de notions-clé : définitions OMS / HAS
Apport théorique
Éducation thérapeutique : les étapes

12H45-14H - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

Impact de la maladie chronique
Les différents stades du modèle du changement
Accompagner le changement



PROGRAMME JOUR 2

A.M.

MATIN

Les attitudes favorisant la rencontre éducative
Les outils de communication pour la mise en oeuvre d'une écoute active
Entretiens motivationnels

12H45-14H - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

Les objectifs d'apprentissage répondant aux critères de qualité
Négociation des objectifs d'apprentissage avec le patient



FORMATEUR

JEAN BOISVERT

MEDECIN GÉNÉRALISTE

FORMATION

- **Docteur en Médecine** - Université de Bordeaux 2 (1980)
- **Licence es sciences Biologie Cellulaire** - Université de Bordeaux 2 (1979)
- **Formation à l'Education Thérapeutique**
 - Formation IPCEM (Institut de Perfectionnement en Communication et Education Médicales) : Asthme et bronchite chronique
 - Formation EDUSANTE : maladies chroniques
 - Formation apnée du sommeil, risque cardio-vasculaire, diabète de type 2, etc.
 - Participation à de nombreux congrès et stages de formation (stagiaire et intervenant)

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE ET COORDINATION DE PROJETS

- **Médecin généraliste** au centre Kapcare, Sport Santé, bien-être - Mérignac

ACTIVITÉS DEPUIS 1995

1995 – 2011 : Médecin généraliste à Martignas sur Jalle

2012 – 2017 : Médecin généraliste à Braud et Saint-Louis

De 2000 à 2009 : **Médecin coordinateur** du Réseau Education Asthme et Allergie Aquitaine "Education thérapeutique du patient asthmatique en médecine de ville"

2005 : Médecin coordinateur réseau Bronchiolite et Asthme du nourrisson Aquitaine (RABAN)

2005 – 2011 : Médecin coordinateur terrain du projet UTRETA et RE3A (unité transversale d'éducation thérapeutique en Aquitaine) au sein du CETBA (Centre d'Education Thérapeutique de Bordeaux Aquitaine)

2009 : Médecin coordinateur réseau MiThan 33 (médecin infirmières libérales hépatite tabac alcool nutrition)

- Intervenant dans le programme d'Education thérapeutique de la MSA

Formateur dans les programmes Edusante : Éducation thérapeutique des patients à risque cardio-vasculaire

2011 : Chargé de mission, chef de projet soins primaires au sein du CCECQA dans le cadre du plan Aquitaine de lutte contre les maladies neuro-cardio-vasculaires

- Expert HAS éducation thérapeutique

Formateur en éducation thérapeutique

- ISPED en éducation thérapeutique - licence professionnelle et master
- Sensibilisation-formation auprès des médecins généralistes
- Diplôme universitaire en éducation thérapeutique du patient
- Sensibilisation des professionnels de santé dans les soirées EPU,
- Interventions dans congrès régionaux et internationaux
- Formateur en ETP au niveau national

LA PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET LE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Orientation N°11 : Repérage de la maltraitance et de la violence (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, violence faites aux femmes) et conduite à tenir



**PERSONNEL MÉDICAL
PARAMÉDICAL ET SOCIAL**



À définir



Au sein de votre établissement



1 journée



170€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La loi du 4 Août 2014 relative à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a inséré le principe général d'une obligation de formation pour l'ensemble des acteurs de la lutte contre les violences conjugales. Chaque professionnel de santé est garant de la protection des personnes vulnérables et se doit de comprendre le fonctionnement et la procédure tant pour accompagner que dénoncer est fondamentale.



OBJECTIFS

- S'approprier la notion de personne vulnérable afin de mieux la protéger
- Comprendre le fonctionnement de la justice française par une introduction au droit, droit public, privé et pénal)
- Mesurer sa responsabilité notamment pénale de ne pas dénoncer la maltraitance sur personne vulnérable
- Identifier les limites du secret professionnel
- Comprendre les enjeux sociologiques et juridiques de l'évolution du droit de la femme
- Connaître la procédure à suivre en cas de signalement



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - Historique juridique et sociologique de la maltraitance conjugale

- Loi du 26 mai 2004, loi du 4 avril 2006, 5 mars 2007 et du 9 juillet 2010

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-11H - Les différents types de violences au sein du couple, et les circonstances aggravantes

- Mariage forcé et menaces

11H-11H45 - La procédure

- Comment porter plainte et auprès de qui ? (Plainte, main courante et procès-verbal de renseignement judiciaire)
- L'intervention des forces de l'ordre au domicile

11H45-12H30 - L'enquête

- Les constatations médicales
- La procédure pénale
- Les alternatives aux poursuites, les poursuites
- L'ouverture d'une information judiciaire

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - La protection des victimes de violences conjugales

- L'ordonnance de protection
- Dispositif « téléphone grave danger »
- Prise en charge des victimes
- Les enfants en danger du fait des violences conjugales (loi du 5 mars 2007)

16H00-17H00 - Le secret professionnel : entre l'obligation de se taire et celle de dénoncer

17H00-18H00 - Partages & Questions

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



CAROLINE VENGUD

JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA SANTÉ

COMPÉTENCES

Formatrice en Droit depuis 20 ans, principalement dans les Hôpitaux, la Fonction Publique Territoriale, le Ministère de l'Intérieur, l'Association des Paralysés de France, IRTS, IFSI, Ecole des Cadres.

Formations ciblées principalement sur la responsabilité en institution, le secret professionnel, l'enfance en danger, la bientraitance, les violences conjugales, le droit de la famille, le droit des usagers et les devoirs des professionnels en institution médico-sociale, loi du 4 mars 2002, loi du 2 janvier 2002, handicap et sexualité, les violences éducatives, droit pénal général et spécial, les mesures de protection des majeurs protégés, la fin de vie.

DIPLÔMES

DEA droit pénal et criminologie (délinquance juvénile). Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mémoire sur la liberté surveillée.

Assesseur au tribunal pour enfants : nomination par arrêté ministériel depuis le 20 novembre 1995

EXPÉRIENCES

2017 : Le secret professionnel (institut des jeunes sourds). Bourg la reine (92) ; Facebook et le secret professionnel des fonctionnaires, CNFPT. Dax (40) ;

2016 : La fessée : subie ou choisie ? les violences éducatives, CNFPT.

Bordeaux (33) ; Le projet institutionnel au regard du droit : consenti ou subi ? UNESCO, Paris ;

2015 : Les mineurs et la loi (association le Prado). 2015 Bordeaux (33) ;

Les écrits professionnels en psychiatrie, Hôpital Charles Perrens, Bordeaux (33)

2012 : Vie intime, sexualité, et situation de handicap : juridiquement correct ? IRTS 2012, Bordeaux (33) ; Existe-t'il un droit à la sexualité ? SORNEST, Dijon (21) ;

2007 : Les enjeux de l'information préoccupante dans la loi du 5 mars 2007 (association rénovation) 2007. Bordeaux (33) ;

2002 : Responsabilité du pharmacien en hôpital psychiatrique, Cadillac (33) ;

1998 : La responsabilité médicale, Langon (33) ;



BIBLIOGRAPHIE

- Article 132-80 et 222-7 à 222-14 du code pénal.
- Circulaire du 12 octobre 1989 de la Secrétaire d'État chargée des droits des femmes, relative à la mise en place des commissions départementales d'action contre les violences faites aux femmes.
- Circulaire du 8 mars 1999 relative à la violence au sein du couple.
- Circulaire du 29 septembre 1999 relative à la politique publique d'aide aux victimes d'infractions pénales.
- Circulaire du 8 mars 2000 cosignée par le Secrétariat d'État aux Droits des femmes et le Secrétariat au logement et relative à l'accès au logement de femmes victimes de violences.
- Circulaire du 9 mai 2001 relative à la mise en place au niveau local du plan d'action triennal contre les violences envers les femmes.
- Décret du 21 décembre 2001 portant création d'une Commission nationale contre les violences envers les femmes.
- Loi du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité.
- Loi du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité;
- Circulaire du 16 mars 2004 relative à la politique pénale en matière de réponses alternatives aux poursuites et de recours aux délégués du procureur.
- Loi du 26 mai 2004 relative au divorce.
- Loi du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive des infractions pénales.
- Loi du 4 avril 2006 renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs.
- Circulaires du 19 avril 2006 présentant les dispositions de la loi du 4 avril 2006
- Circulaire du 12 juin 2006 relative à l'activité et aux missions des délégués et médiateurs du procureur de la République.
- Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance
- Loi du 10 août 2007 renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs;
- Circulaire du 9 octobre 2007 relative aux droits des victimes dans le procès pénal et à leur mise en oeuvre
- ASH N°2926 : Les violences conjugales
- Guide de l'action publique ministère justice : les violences au sein du couple.



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

LE SECRET PROFESSIONNEL

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Orientation N°33 : La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles.



**PERSONNEL MÉDICAL,
PARAMÉDICAL,
TRAVAILLEURS SOCIAUX**



À définir



Au sein de votre établissement



2 journées



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Dans les institutions et les services accueillants des personnes vulnérables, des informations relevant de l'intimité de la personne sont quotidiennement recueillies.

À l'heure où la protection du secret professionnel est renforcée pour protéger la relation de confiance professionnel/usager, de quelles façons concilier le respect du secret professionnel tout en favorisant la continuité de la prise en charge ?

À défaut de règles juridiques clairement posées, le professionnel navigue entre l'éthique et le juridique.

À partir d'un approfondissement des textes et du cadre juridique définissant le secret professionnel, cette formation se propose d'apporter à chacun les moyens d'inscrire sa pratique au carrefour des obligations légales et des contraintes institutionnelles dans le respect des droits des personnes accueillies.



OBJECTIFS

- Identifier les références juridiques relatives aux responsabilités et au secret professionnel.
- Repérer les droits des usagers et les obligations institutionnelles qui conditionnent l'exercice professionnel.
- Confronter et analyser ses pratiques institutionnelles et professionnelles en référence aux cadres légaux.
- Connaître les limites du secret professionnel
- Mesurer les enjeux du secret partagé
- Comprendre les différences juridiques entre l'obligation de discrétion et confidentialité et le secret professionnel



PROGRAMME DU JOUR 1

A.M.

MATIN

RÉFÉRENCES JURIDIQUES :

8H30-10H15 - Le champ d'application du secret professionnel

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-11H00 - Les différents codes régissant le secret professionnel

- Code de procédure pénale
- Code de la famille et de l'action sociale
- Code de la santé publique.

11H00-12H30 - Le code pénal :

- Analyse des articles 226.13 et 226.14

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-15H15 - Les personnes tenues au secret, contenu du secret, les exceptions

15H15-15H30 - PAUSE

15H30-17H30 - Le respect des droits des usagers

- Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Les droits des malades (loi 4 mars 2002).
- Loi du 5 mars 2007 (secret partagé)

P.M.

APRÈS-MIDI



PROGRAMME DU JOUR 2

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - Loi de modernisation du système de santé du 26 Janvier 2016 et son ouverture du secret au champ médico - social

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-12H30 - Les conséquences de l'atteinte au secret professionnel :

- La responsabilité civile, pénale et disciplinaire des professionnels.
- Devoir de réserve et de discrétion.
- La transmission du dossier à la famille, ou aux ayants droits.
- Le secret partagé et ses limites.
- Respect du secret et des choix des usagers dans les pratiques professionnelles.
- L'utilisation des documents.
- La protection de la vie privée : les textes, les références professionnelles, les obligations de service, les pratiques.
- Secret professionnel et travail pluridisciplinaire.
- Les mineurs et les personnes vulnérables face au secret.
- La personne de confiance et le secret.

12H30-14H00 - DÉJEUNER

LES CONSÉQUENCES DE L'ATTEINTE AU SECRET PROFESSIONNEL :

14H00-16H00 - La responsabilité civile, pénale et disciplinaire des professionnels

16H00-17H00 - Partages réflexifs

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



CAROLINE VENGUD

JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA SANTÉ

COMPÉTENCES

Formatrice en Droit depuis 20 ans, principalement dans les Hôpitaux, la Fonction Publique Territoriale, le Ministère de l'Intérieur, l'Association des Paralysés de France, IRTS, IFSI, Ecole des Cadres.

Formations ciblées principalement sur la responsabilité en institution, le secret professionnel, l'enfance en danger, la bientraitance, les violences conjugales, le droit de la famille, le droit des usagers et les devoirs des professionnels en institution médico-sociale, loi du 4 mars 2002, loi du 2 janvier 2002, handicap et sexualité, les violences éducatives, droit pénal général et spécial, les mesures de protection des majeurs protégés, la fin de vie.

DIPLÔMES

DEA droit pénal et criminologie (délinquance juvénile). Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mémoire sur la liberté surveillée.

Assesseur au tribunal pour enfants : nomination par arrêté ministériel depuis le 20 novembre 1995

EXPÉRIENCES

2017 : Le secret professionnel (institut des jeunes sourds). Bourg la reine (92) ; Facebook et le secret professionnel des fonctionnaires, CNFPT. Dax (40) ;

2016 : La fessée : subie ou choisie ? les violences éducatives, CNFPT.

Bordeaux (33) ; Le projet institutionnel au regard du droit : consenti ou subi ? UNESCO, Paris ;

2015 : Les mineurs et la loi (association le Prado). 2015 Bordeaux (33) ;

Les écrits professionnels en psychiatrie, Hôpital Charles Perrens, Bordeaux (33)

2012 : Vie intime, sexualité, et situation de handicap : juridiquement correct ? IRTS 2012, Bordeaux (33) ; Existe-t'il un droit à la sexualité ? SORNEST, Dijon (21) ;

2007 : Les enjeux de l'information préoccupante dans la loi du 5 mars 2007 (association rénovation) 2007. Bordeaux (33) ;

2002 : Responsabilité du pharmacien en hôpital psychiatrique, Cadillac (33) ;

1998 : La responsabilité médicale, Langon (33) ;



BIBLIOGRAPHIE

- Cinq décisions de justice pour comprendre le secret médical, Stephen Duval, Droit déontologie et soins 2013.
- Maltraitements, secret, dénonciation et assistance, Stephen Duval, Droit déontologie et soins 2014.
- Cas pratique : soins infirmiers à domicile et secret professionnel, Christophe Costes Droit déontologie et soins 2012.
- Comment saisir la justice ? Chem Eddine Hafiz, Droit déontologie et soins 2013.
- Confidentialité et dignité lors d'une prise en charge aux urgences, Abdelhamid Saidi (praticien hospitalier), Droit déontologie et soins 2013.
- Secret professionnel : les dérogations sont strictes rappelle la cour de cassation, Bertrand Milleville, Droit déontologie et soin.
- Le secret professionnel des travailleurs sociaux, ASH Juin 2008.
- Le secret professionnel des acteurs du travail social, ASH 13 Juin 2014.
- La loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes : une occasion manquée de penser le secret professionnel, ASH Novembre 2014, n°2885.
- Deux décrets fixent les règles de partage d'informations entre professionnels sanitaires et sociaux : parution d'un nouveau décret, ASH 26 Aout 2016 (page 43).
- Partage d'informations entre professionnels sanitaires, sociaux et médico sociaux : parution d'un nouveau décret, ASH 14 Octobre 2016.
- Le partage d'informations, JP ROSENCVEIG, 21 Octobre 2007.
- Site secret pro : Art. 1110-4 CSP, la nouvelle loi de modernisation sociale.
- Secret pro : Art. 226-2-2 du CASF.
- Liberté d'expression et vie privée, 26 Février 2015, Dalloz étudiant.
- Cour de cassation chambre criminelle 26 Juin 2001, Secret professionnel et psychologue.
- Secret professionnel, Conseil d'état 17 Juin 2015 n°385924 (procès).
- L'ANAS apporte son soutien au cadre d'action sociale d'Ille-et-Vilaine pour avoir voulu respecter le secret professionnel, 17 Septembre 2016 (jurisprudence procès).
- Quand le secret tisse sa toile, Lien Social 4 Février 2015.
- Le secret vu par les organisations, Lien Social 31 Octobre 2013.
- Note à l'attention des professionnels soumis au secret, rédigée à partir de l'avis technique de Laurent Selles, Juriste conseil de l'ANAS et des travaux de la commission Déontologie.
- Art. 226-13 et 14 du code pénal.



BIBLIOGRAPHIE

- Loi sur la prévention de la délinquance du 5 Mars 2007, Art. L121-6-2 du CASF.
- Loi santé du 26 Janvier 2016 : le secret professionnel soumis à la logique du dossier médical personnel, Article issu du secret pro.fr
- Qui est soumis au secret professionnel ? Article issu du secret pro.fr
- Maltraitance au sein des établissements sociaux et médico sociaux et levée du secret : dernier développement, Article issu du secret pro.fr
- J'ai connaissance d'une personne en danger ou mettant en danger autrui, Article issu du secret pro.fr
- Je suis convoqué par un service de police ou de gendarmerie pour témoigner, Article issu du secret pro.fr
- Entretien en présence d'un tiers et secret professionnel, Article issu du secret pro.fr
- Secret professionnel : de la nécessité de faire évoluer la déontologie pour renforcer l'éthique, Article issu du secret pro.fr
- Signaler une radicalisation en cours, une proposition de loi inquiète secret pro, Article issu du secret pro.fr



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

ENSEIGNER DANS LE SECTEUR MÉDICAL

ORIENTATION / CLASSIFICATION :

Élaborer, animer et évaluer des séquences pédagogiques auprès d'un groupe d'étudiants ou d'adultes en formation dans le secteur médical.



FORMATEURS MÉDICAUX ÉCOLES PARAMÉDICALES



À définir



Au sein de votre institution



2 journées



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse à toute personne ayant à concevoir et à animer une intervention dans son domaine d'expertise ou devant intervenir ponctuellement dans un programme de formation piloté par des coordinateurs pédagogiques :

- Jeunes enseignants recrutés ou en cours de recrutement
- Assistants pédagogiques



OBJECTIFS

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION :

Élaborer, animer et évaluer des séquences pédagogiques auprès d'un groupe d'étudiants ou d'adultes en formation

OBJECTIFS SÉQUENCÉS DE LA FORMATION :

- Maîtriser les fondamentaux de la pédagogie des adultes en formation initiale et professionnelle
- Construire des séquences pédagogiques en lien avec un programme défini
- Animer une formation en suscitant l'intérêt et en facilitant les apprentissages
- Réguler un groupe de formation
- Évaluer une action de formation



PROGRAMME JOUR 1

A.M.

MATIN

8H30-9H00 : Mise en route de la formation

- Accueil – Présentation tour de table – Recueil des attentes – Présentation des objectifs et du contenu de la formation

9H00-10H30 : Pédagogie/Andragogie

- Les spécificités de la pédagogie de l'adulte en formation
- La résistance au changement : ses manifestations, son installation
- Les 4 phases d'apprentissage : apprendre à apprendre
- L'importance de la motivation dans l'acquisition des connaissances

10H30-10H45 - PAUSE

10H45-12H30 : La préparation de la formation

- Les étapes de la conception d'une action de formation (de l'analyse de la demande du référentiel à l'élaboration de l'animation)
- Les enjeux d'une formation et pour qui ?
- La distinction entre objectifs de formation, objectifs de la formation, objectifs pédagogiques

12H30-13H30 - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

13H30-15H15 : La construction du déroulé pédagogique

- Construire un déroulé pédagogique chronologique et hiérarchisé dans l'apprentissage en lien avec les 7 clés de la pédagogie active :
 - L'identification et l'élaboration des objectifs pédagogiques
 - Le repérage des 4 savoirs dans la conception pédagogique
 - Le choix et le séquençage des différentes méthodes pédagogiques les mieux adaptées en fonction du public, des objectifs, de la durée et des contraintes
 - L'utilisation des différentes activités permettant de faciliter les apprentissages et la motivation
 - La gestion du temps pour chaque séquence

15H15-15H30 - PAUSE

15H30-17H30 : Le kit de formation

- S'appropriier un kit de formation (programme, règlement intérieur, règlement de fonctionnement d'un groupe en formation, supports pédagogiques) proposé par l'organisme de formation
- Atelier réflexif et analyse de documents



PROGRAMME JOUR 2

A.M.

MATIN

8H30-10H15 : L'animation d'une formation phase 1

- Apprivoiser son « trac », les techniques...
- La posture du formateur face à un groupe d'apprenants (règlement de fonctionnement)
- Comment utiliser efficacement les techniques d'animation verbales et para verbales ?
- Sécuriser les participants et susciter leur implication.
- Gérer son temps de parole.

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-12H30 : L'animation de la formation phase 2

- Utiliser les feed-back pour plus d'impact dans l'ancrage et la mémoire
- La bonne utilisation des différents outils de formation (diaporama, tableau, tableau interactif, logiciels, digital...)
- Identifier et optimiser son style d'animation

12H30-13H30 - DÉJEUNER

13H30-15H15 : La régulation d'un groupe en formation

- Personnalités et spécificités des groupes (analyse comportementale, gestuelle...)
- Les interactions et la dynamique de groupe
- Le rôle du groupe dans la formation de chacun de ses membres
- La typologie d'un groupe en formation
- Réguler les dysfonctionnements : le « je sais tout », la résistance au changement, la critique de l'entreprise, la remise en cause de l'intérêt de la formation, les apartés, le stagiaire « connecté » à son Smartphone, le groupe passif...
- Les 4 phases d'existence dans la vie d'un groupe en formation

15H15-15H30 - PAUSE

15H30-17H30 : L'évaluation

- La posture de l'évaluateur à l'oral (application aux examens pratiques)
- Les modes d'évaluation
- Évaluer les acquis à l'écrit et à l'oral (les particularités de chacune d'elles)
- Évaluer le fonctionnement du groupe en cours de formation
- Évaluer l'activité d'un groupe en formation
- Clôturer une formation et analyser les évaluations à chaud et à froid

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



OLIVIER DANTRAS

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS MÉDICALES

Depuis 2008 : École d'ostéopathie COB - Responsable pédagogique des enseignements médicaux

- Organisation et suivi des UE médicaux 1^{er} et 2^{ème} cycle
- Encadrement des équipes enseignantes
- Responsable du dispositif d'admission au sein de l'école

Depuis Juillet 2015 : Dirigeant SOCIETE PROFORMED

Depuis octobre 2015 : MMP - Directeur Pédagogique

- Organisation des filières médicales et paramédicales PACES
- Suivi et organisation de la filière internat et pharmacie
- Encadrement des équipes enseignantes
- Développement et mise en place de nouvelles filières
- Enseignant en anatomie et physio-pathologie



FORMATIONS MÉDICALES
& PARAMÉDICALES

PRÉPARATION AU CONCOURS D'AIDE SOIGNANTE



Réinsertion/Lycée



De Septembre à Janvier



16 semaines



Bordeaux, au sein de nos locaux



1320 €



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Biologie : 60 H
- Mathématiques : 20 H
- Français et expression orale : 60 H
- Culture générale : 60 H



OBJECTIFS

Une équipe de professionnels qualifiés, confirmés et dynamiques propose d'accompagner avec des méthodes adaptées aux exigences des différentes épreuves écrites et orales des candidats aux concours d'entrée des écoles d'aide soignante. Par une pédagogie différenciée et individualisée, nous saurons nous adapter à chaque profil.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- **STAGES** : Stage de 15 jours obligatoire en structure professionnelle
- **ÉVALUATION** : 7 devoirs + 2 concours blancs + 2 entraînements à l'oral.



FORMATEUR



MARIE MINET

PROFESSEUR DE BIOLOGIE ET DE TESTS PSYCHOTECHNIQUE
APTITUDES LOGIQUE ET MATHÉMATIQUES

- **Depuis 2005** : classe de remise à niveau scientifique des élèves se préparant aux concours des carrières de santé :
 - Préparation aux concours paramédicaux et sociaux
 - Préparation aux concours infirmiers Antilles en visioconférences
 - Établissement d'enseignement supérieur privé MMPP
- **1982** : Maîtrise de sciences naturelles. Université de Bordeaux I
- **1983** : Coursus de préparation à l'agrégation des sciences naturelles

JOSIANE FREDON

ENSEIGNANTE - RESPONSABLE DE FORMATION

- **Depuis 1999** : Cadre Responsable des Années Préparatoires, Années d'orientation et enseignante (IRFE Croix-rouge de bordeaux, Université Bordeaux I, MMPP, C. N. F. P. T.)
- **1987** : Professeur de français, philosophie, culture générale, méthodologie, étymologie médicale, expression et communication



FORMATEUR



CAROLINE VENGUD

JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA SANTÉ

COMPÉTENCES

Formatrice en Droit depuis 20 ans, principalement dans les Hôpitaux, la Fonction Publique Territoriale, le Ministère de l'Intérieur, l'Association des Paralysés de France, IRTS, IFSI, Ecole des Cadres.

Formations ciblées principalement sur la responsabilité en institution, le secret professionnel, l'enfance en danger, la bientraitance, les violences conjugales, le droit de la famille, le droit des usagers et les devoirs des professionnels en institution médico-sociale, loi du 4 mars 2002, loi du 2 janvier 2002, handicap et sexualité, les violences éducatives, droit pénal général et spécial, les mesures de protection des majeurs protégés, la fin de vie.

DIPLÔMES

DEA droit pénal et criminologie (délinquance juvénile). Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mémoire sur la liberté surveillée.

Assesseur au tribunal pour enfants : nomination par arrêté ministériel depuis le 20 novembre 1995

EXPÉRIENCES

2017 : Le secret professionnel (institut des jeunes sourds). Bourg la reine (92) ; Facebook et le secret professionnel des fonctionnaires, CNFPT. Dax (40) ;

2016 : La fessée : subie ou choisie ? les violences éducatives, CNFPT.

Bordeaux (33) ; Le projet institutionnel au regard du droit : consenti ou subi ? UNESCO, Paris ;

2015 : Les mineurs et la loi (association le Prado). 2015 Bordeaux (33) ;

Les écrits professionnels en psychiatrie, Hôpital Charles Perrens, Bordeaux (33)

2012 : Vie intime, sexualité, et situation de handicap : juridiquement correct ? IRTS 2012, Bordeaux (33) ; Existe-t'il un droit à la sexualité ? SORNEST, Dijon (21) ;

2007 : Les enjeux de l'information préoccupante dans la loi du 5 mars 2007 (association rénovation) 2007. Bordeaux (33) ;

2002 : Responsabilité du pharmacien en hôpital psychiatrique, Cadillac (33) ;

1998 : La responsabilité médicale, Langon (33) ;